

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

de la Commune de BLANZAC

Séance du 22 septembre 2026

Nombre de conseillers :	
En exercice	11
Présents	10
Représentés	00
Votants	10
Exprimés	06
Pour	06
Contre	00

Date de convocation : 15/09/2026

Date d'affichage : 15/09/2026

DELIBERATION N° 2026/47

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux septembre à 20 heures 00,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Alain PREVÔT

Etaient présents : Mrs Alain PREVÔT - Noël TREVISIOL - Alexandre COLIN - Alain MATHIEU - Mmes Danielle GAUCHON - Christine DE RESENDE - M. Sébastien PITON - Mme Marie VAN DEN BERGHE - M. Adrien LEGRIS et Mme Clémence LE QUÉRÉ.

Absent excusé : Delphine LAGOUTTE

Secrétaire de séance : Alexandre COLIN

OBJET : subvention à la Croix Rouge

Le Maire informe le conseil municipal que la Croix Rouge du Haut Limousin a sollicité une aide financière en précisant que c'est la première fois.

Après délibérations, et par vote à main levée, le conseil municipal décide, à 6 voix pour, de lui attribuer une subvention d'un montant de 150 euros.

Fait à Blanzac, le 23 septembre 2026

Le Maire,
Alain PREVÔT



Acte rendu exécutoire après dépôt
en préfecture le

- 2 OCT. 2026

Le Secrétaire,
Alexandre COLIN

Publié le